

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTYERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)
Membres absents : M. IZIMER - M. BEKHTAOUI

**OBJET
DE LA DELIBERATION****Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2009 - Rapport d'exécution**

Madame Popard, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 297 847 € en 2008 et 2009.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de rappeler les plus significatives d'entre elles, au titre de 2009.

Contrat urbain de cohésion sociale

Près de soixante actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une dépense de 1 549 450 €, subventionnées par l'Etat et la Région, respectivement à hauteur de 70 000 € et 42 760 €.

L'été en continu

Parmi les nombreuses animations organisées directement par la Ville, la manifestation "L'été en continu" connaît un grand succès.

Son plan de financement était, en 2009, le suivant :

- coût de l'opération

519 750 €

- subvention de la Région	4 500 €
- charge nette de la Ville	515 250 €

Enfance, jeunesse , sports, culture et social

Des travaux ont, en particulier, été réalisés à la maison de la petite enfance de la Fontaine d'Ouche, pour la construction de la structure artificielle d'escalade des Grésilles et du Centre Municipal d'Initiation Sportive ainsi qu'au stade Bourillot pour un total de 4 591 669 €, ainsi répartis :

- théâtre municipal : aménagements scéniques	282 290 €
- construction du Centre Municipal d'Initiation Sportive	374 128 €
- restructuration de la maison de la petite enfance de la Fontaine d'Ouche	1 133 295 €
- création de la structure artificielle d'escalade des Grésilles	1 594 873 €
- pavillon de l'Arquebuse : création d'un escalier et d'un ascenseur	161 538 €
- ancienne église Saint-Etienne : aménagement de la Bibliothèque municipale	386 328 €
- ateliers d'arts plastiques rue de Monastir	111 809 €
- stade Bourillot : mise en place d'un gazon synthétique	547 408 €.

Enseignement

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires, à hauteur de 3 408 310 €, dans les conditions suivantes :

- rénovation du groupe scolaire Monts de Vigne	58 426 €
- création d'une Classe d'Intégration Scolaire (Clis) au groupe scolaire Chevreul	173 439 €
- rénovation groupe scolaire et du centre de loisirs Mansart	756 012 €
- rénovation du groupe scolaire Drapeau	1 322 031 €
- rénovation du groupe scolaire et du centre de loisirs Montmuzard	1 015 558 €
- création d'une classe maternelle au groupe scolaire de la Maladière	82 844 €.

Divers

- création d'un commissariat de secteur à la Fontaine d'Ouche	28 800 €
- aménagement du parvis des boulevards Bachelard et Kir à la Fontaine d'Ouche	559 427 €
- aménagement avenue Champollion, rue Joliot Curie	1 073 979 €
- aménagements destinés aux piétons, aux vélos et travaux d'accessibilité à la Fontaine d'Ouche	124 362 €
- Dijon plage : aménagement	82 741 €.

Action sociale

La Ville a versé, en 2009, une subvention de 7 554 145 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 900 000 € de la part de la Ville pour la gestion des centres sociaux.

Enfin, diverses associations oeuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 858 877 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2009.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LIÉ LE 6/07/2010

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 JUIL. 2010

